



DL  
17 octobre 2006  
10h30

Cabinet du leader de l'Opposition officielle

ASSEMBLÉE NATIONALE  
N° 488-20061017

Québec, le 17 octobre 2006

Monsieur François Côté  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

En vertu des articles 97 et 97.1 de notre règlement, auriez-vous l'obligeance de faire inscrire au Feuilleton de l'Assemblée nationale du mercredi 18 octobre, la motion de l'opposition officielle suivante :

« Que l'Assemblée nationale exige du premier ministre qu'il convoque d'urgence un sommet sur la crise qui frappe l'industrie forestière et sur ses conséquences pour les travailleurs, les communautés locales et les régions. »

Cette motion sera proposée par le député de Pointe-Aux-Trembles, M. André Boisclair. Nous souhaitons pouvoir en débattre le mercredi 18 octobre à la période des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Stéphane Dolbec  
p.j.



